

Compte-rendu de rencontre avec la préfecture à la fin de la manifestation du 5 juin 2010

Une délégation composée de cinq personnes a été reçue à la Préfecture par Mme Chevalier, secrétaire générale.

La délégation était composée de :

- Salah Bergagui, responsable lyonnais du CBSP, un des 9 français présents sur la flottille humanitaire, victime de l'arraisonnement israélien en haute mer, victime des sévices des mêmes,
- Maître Liliane Glock, avocate des militants du CBSP expulsés après l'arraisonnement des navires,
- Abdelaziz Chaambi, représentant de Résistance Palestine co-organisatrice de la manifestation,
- Georges Gumpel, représentant de l'UJFP,
- Pierre Thivend, représentant du Collectif 69 Palestine co-organisateur de la manifestation.

Il est à noter que, dès notre arrivée dans le bureau où avait lieu cette rencontre, Mme Chevalier nous a précisé que cette rencontre ne pouvait excéder 20 minutes, elle-même devant s'occuper ensuite de son petit fils !!!

- Pierre Thivend a remis à la représentante du préfet, au nom des 60 organisations signataires de l'appel unitaire, une lettre précisant nos exigences, à transmettre au Président de la République (cf pièce jointe).

- Abdelaziz Chaambi est intervenu en premier, soulignant la pression des services officiels pour minimiser le nombre des manifestants, comme l'avaient indiqué certains journalistes. Il a demandé (repris par nous tous) qu'il soit remonté au gouvernement nos exigences que soit mis fin aux traitements préférentiels dont jouit l'Etat d'Israël ; il a souligné les risques de plus en plus importants de tensions racistes dans notre société que fait peser la politique israélienne.

- Georges Gumpel a expliqué que le CRIF ne représentait pas l'ensemble des juifs français, qu'une part importante de ceux-ci étaient contre la politique israélienne, qu'il serait souhaitable que la préfecture, tout comme le gouvernement, cesse de ne rencontrer que le CRIF et prenne en compte la voix des juifs progressistes. Il a rappelé que les crimes commis à Gaza relevaient pour l'essentiel de la notion de Crimes contre l'Humanité, qu'il serait important que la ville de Lyon et la Préfecture se souviennent que c'est dans cette ville que s'est tenu en France le premier procès avec comme seul chef d'inculpation : crimes contre l'Humanité.

- Pierre Thivend a rappelé qu'il a un an et demi les mêmes propos concernant la représentativité du CRIF avaient été tenus devant le représentant du préfet et n'avaient pas été suivis d'effet. Il a demandé que l'U E cesse d'accorder à Israël les droits préférentiels dont il jouit tant que cet Etat ne respecte pas le Droit International et tant que le blocus de Gaza ne sera pas levé.

- Maître Liliane Glock a expliqué quels type de plaintes elle déposait au nom de ses clients, dont Salah, a parlé de crimes de guerre pour qualifier l'arraisonnement dans les eaux internationales des bateaux composant cette flottille humanitaire et a remis à Mme Chevalier copie des plaintes déposées.

- Salah Bergagui, enfin a dit combien il était choqué des conditions et moyens mis en œuvre par Israël dans l'arraisonnement des bateaux, de la violence exercée et subie tant sur les bateaux qu'ensuite, une fois sur le sol israélien, du vol de tous ses papiers d'identité, de son argent, etc.

- Mme Chevalier, comme c'est son rôle, a pris en note toutes nos remarques et demandes, nous a assurés qu'elle les transmettait au préfet.....et, après avoir consulté sa montre, a mis fin à cette rencontre.

A notre sortie, l'ensemble des manifestants s'était dispersé ; il n'y avait plus personne pour que nous puissions rendre compte de cette entrevue.